

PLAN CANICULE 2020



Le CCAS de Melle met en place
le dispositif de veille et d'alerte :



Informations au :
07 85 35 95 98

Vous pouvez vous inscrire, ou inscrire un proche (avec son accord).

Qui est concerné ?

**Habitants de la Commune Nouvelle de Melle,
vivant à domicile et en situation d'isolement**

- Personnes ou couples âgés de plus de 65 ans
- Personnes en situation de handicap
- Personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail

Pourquoi s'inscrire ?

Pour être contacté en cas de déclenchement du plan canicule.

Comment s'inscrire ?

Le formulaire d'inscription est disponible :

- au CCAS et à la Mairie de Melle,
- en mairies-déléguées,
- sur le site Internet de la Ville : www.mairie-melle.fr

**Formulaire à retourner selon votre choix,
avant le 15 Mai 2020 :**

- envoi postal : CCAS de Melle, Quartier Mairie 79500 Melle
- mail : ccas@ville-melle.fr
- à déposer en mairie-déléguée de la Commune